

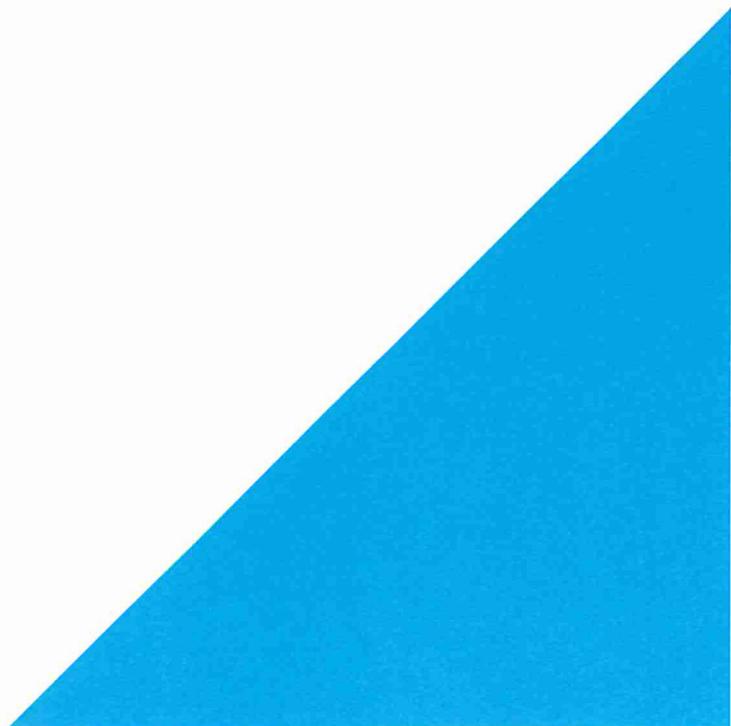
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN

2024

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS**

**MAISON FAMILIALE RURALE
DE SAINT FLORENT DES BOIS**
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

1, chemin d'Avaud
SAINT FLORENT DES BOIS (Vendée)



**MAISON FAMILIALE RURALE
DE SAINT-FLORENT-DES-BOIS**
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
1 Chemin d'Avaud
SAINT-FLORENT-DES-BOIS (Vendée)

Exercice clos le 30 juin 2024

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

MAISON FAMILIALE RURALE DE
SAINT-FLORENT-DES-BOIS

Exercice clos le 30 juin 2024

Rapport du Commissaire aux
comptes sur les comptes
annuels

A l'assemblée générale de la Maison Familiale Rurale de Saint Florent des Bois,

I- OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **Maison Familiale Rurale de SAINT-FLORENT-DES-BOIS** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II- FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport.

III- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

GROUPE Y BOISSEAU

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Pays de la Loire - Membre de la Compagnie Régionale Ouest-Atlantique

Membre de l'Association Technique A.T.H.

SAS au capital de 250 000 €

Siège social : 52 rue Jacques-Yves Cousteau - Bâtiment A - BP 409 - 85010 LA ROCHE-SUR-YON Cedex - Tél.: 02 51 62 22 01
RCS LA ROCHE-SUR-YON B 786 443 994 - APE 6920 Z - TVA: FR 24 786 443 994



Membre indépendant du réseau
international Moore Global.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les notes « Règles et méthodes comptables » et « subventions d'équipement » de l'annexe des comptes annuels exposent les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des immobilisations et aux subventions d'investissement de votre association. Dans le cadre de nos travaux, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables décrites dans ces notes et leur correcte application.

IV- VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

V- RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

VI- RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

MAISON FAMILIALE RURALE DE
SAINT-FLORENT-DES-BOIS

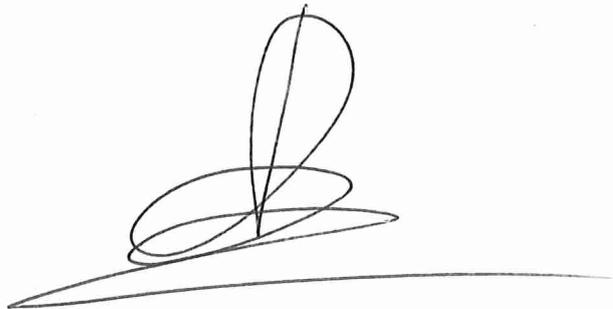
Exercice clos le 30 juin 2024

Rapport du Commissaire aux
comptes sur les comptes
annuels

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à La Roche-sur-Yon
le 2 décembre 2024
Le Commissaire aux comptes

Groupe Y – BOISSEAU
CHRISTOPHE POISSONNET

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

MAISON FAMILIALE RURALE DE
SAINT-FLORENT-DES-BOIS

Exercice clos le 30 juin 2024

Rapport du Commissaire aux
comptes sur les comptes
annuels

COMPTES ANNUELS



COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	Montant N	Montant N-1
Cotisations	1 560	1 608
Ventes de biens et services		
Vente de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	1 060 444	1 215 165
dont parrainages		
Production stockée		
Production immobilisée		6 023
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	693 710	683 417
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	54 788	46 866
Utilisation des fonds dédiés		
Autres produits	1 431	144
Total (I)	1 811 933	1 953 223
Participations		
Autres valeurs mobilières et créances d'actif	27	17
Autres intérêts et produits assimilés	10 834	4 515
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total (II)	10 860	4 531
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	10 373	22 040
Produits exceptionnels sur opérations en capital	33 204	33 040
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total (III)	43 577	55 080
Total des produits (I+II+III)	1 866 370	2 012 835
Solde débiteur = Déficit	70 160	
Total général	1 936 530	2 012 835

Rubriques	Montant N	Montant N-1
Achats de marchandises	83 324	89 629
Variation de stocks	277	592
Autres achats et charges externes	543 046	562 877
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	27 651	27 615
Salaires et traitements	807 130	772 843
Charges sociales	290 166	270 885
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	135 190	125 107
Dotations aux provisions	1 297	23 914
Report en fonds dédiés		
Autres charges	866	1 374
Total (I)	1 888 947	1 874 836
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	2 867	2 478
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total (II)	2 867	2 478
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	42 299	1 508
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		359
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total (III)	42 299	1 867
Participation salariés aux résultats (IV)		
Impôts sur les bénéfices (V)	2 416	870
Total des charges (I+II+III)	1 936 530	1 880 051
Solde créditeur = Excédent		132 784
Total général	1 936 530	2 012 835

Rubriques	Montant N	Montant N-1
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
MONTANT TOTAL DES RESSOURCES		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
MONTANT TOTAL DES EMPLOIS		

BILAN ACTIF

Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	Montant net N-1
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits similaires	12 902	12 902		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	73 371	43 432	29 938	19 857
Constructions	2 709 363	1 658 971	1 050 392	819 190
Installations techniques, mat. et outillage indus.	167 022	90 841	76 180	94 121
Autres immobilisations corporelles	351 711	260 358	91 353	102 901
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	177		177	136
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 506		2 506	2 506
Total I	3 317 052	2 066 505	1 250 547	1 038 712
Stocks et en-cours				
Stock et en-cours	2 134		2 134	2 411
Créances				
Créances reçues par legs ou donations				
Créances clts., adhr., usagers et cpt. Rattachés	219 361	2 070	217 291	253 356
Autres créances	31 623		31 623	77 361
Valeurs mobilières de placement	255 000		255 000	115 000
Instrument de trésorerie				
Disponibilités	599 714		599 714	729 134
Charges constatées d'avance	15 846		15 846	11 955
Total II	1 123 679	2 070	1 121 609	1 189 217
Frais d'émission des emprunts III				
Primes de remboursement des obligations IV				
Ecart de conversion (actif) V				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 440 730	2 068 575	2 372 156	2 227 930
Rubriques	Montant brut		Montant net N	
Engagements reçus				
Legs nets à réaliser :				
Acceptés par les organismes stat. compétents ;				
Autorisés par l'organisme de tutelle ;				
Dons en nature restant à vendre.				

BILAN PASSIF

Rubriques	Montant net N	Montant net N-1
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise statutaires		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 148 537	1 015 753
Excédent ou déficit de l'exercice	(70 160)	132 784
Situation nette (sous total)	1 078 377	1 148 537
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	249 442	282 646
Provisions réglementées		
Total I	1 327 819	1 431 183
Fonds dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donation		
Fonds dédiés		
Total II		
Provisions		
Provisions pour risques		13 235
Provisions pour charges	79 324	80 655
Total III	79 324	93 890
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	537 959	270 620
Emprunts et dettes financières divers	486	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	112 400	93 314
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	243 486	225 824
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	23 899	43 317
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	46 782	69 782
Total IV	965 012	702 857
Ecart de conversion (passif) (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 372 156	2 227 930

ANNEXE 1

Objet social de l'association

Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

Moyens mis en oeuvre

Règles et méthodes comptables

Engagements financiers et autres informations

Notes sur le Bilan Actif

Notes sur le Bilan Passif

Informations sur le compte de résultat

Immobilisations

Amortissements

Provisions

Etat des échéances

Fonds de Roulement

ANNEXE

Total du bilan avant répartition 2 372 156 € **Résultat** : -70 160 €

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le par le Conseil d'Administration.

1 - OBJET SOCIAL DE L'ASSOCIATION

La Maison Familiale :

MFR_IR ST FLORENT DES BOIS

est une association de caractère familial, régie par la loi du 1er juillet 1901. Sa durée est illimitée.

Son siège social est établi :

1 chemin d'Avaud BP 50262 - S 85310 RIVES DE L'YON

L'association a pour but

- de donner aux familles qui en sont membres les moyens d'exercer leurs droits et d'assumer leurs responsabilités, notamment en ce qui concerne l'éducation, l'orientation et la formation professionnelle, générale, morale et sociale des enfants fréquentant,

- d'assumer la création, la gestion et la responsabilité légale, morale et financière de la Maison familiale Rurale,

- de participer à l'animation et au développement du milieu dans lequel est implantée la Maison Familiale Rurale et d'assurer toutes activités d'éducation populaire, de formation des adultes ainsi que toutes actions à caractère éducatif, social ou familial,

L'activité de formation conduite par l'association pourra s'exercer dans le cadre de la formation scolaire, de l'apprentissage ou de la formation professionnelle continue,

L'association pourra éventuellement proposer des activités complémentaires d'accueil, de repas, d'hébergement... dont les recettes permettent de concourir à la réalisation de l'objet de l'association,

L'association adopte pour la création et le fonctionnement de la Maison Familiale Rurale les moyens ou méthodes définis par l'Union Nationale des Maisons Familiales Rurales et en particulier :

- la répartition des adolescents(es) en groupes restreints,

- l'alternance du temps de formation des adolescents(es) dans le milieu professionnel, la famille et dans la Maison.

2 - NATURE ET PERIMETRE DES ACTIVITES OU MISSIONS SOCIALES REALISEES

	TYPE DE FINANCEMENT ET EFFECTIFS		
	Ministère de l'Agriculture au 01/10/2023	Apprentissage au 01/01/2024	Formation Professionnelle Continue
• BAC PRO Services aux personnes et aux territoires	62	8	
• BAC PRO Technicien Conseil Vente de produits du jardin	2	4	
• BAC PRO Technicien Conseil Vente en animalerie	55	10	
• BTSa Technico-commercial option Univers Jardins et Animaux de compagnie	2	34	
• Attestation de connaissances animaux de compagnie espèces domestiques (ACACED), et Médiation animal (CPMA)			4 703 h
TOTAL	121	56	4 703 h
<i>TOTAL N-1</i>	<i>116</i>	<i>74</i>	<i>10 317 h</i>

L'association propose ses bâtiments à la location le week-end et pendant les vacances scolaires.

3 - MOYENS MIS EN ŒUVRE

L'association est propriétaire de ses locaux d'une superficie de 1 904 m², comprenant 11 salles de cours pour 496 m² et une animalerie de 200 m², Elle possède également du matériel de laboratoire et du matériel d'animalerie.

L'association a employé 28 salariés soit 22,68 ETP dont 16,25 ETP en enseignement.

L'association a signé un contrat avec le Ministère de l'Agriculture pour le financement des formations initiales agricoles.

Provenance des financements :

OPCO apprentissage (29 %)

Employeurs publics, CNFPT Apprentissage (1 %)

Ministère de l'agriculture (36 %)

Hébergement restauration voyages actions familles (23 %)

Fonds privé ou entreprises Formation Continue (1 %)

Sous-traitance Formations continues (3 %)

OPCO formations continues (1 %)

Europe ERASMUS (2 %)

Locations, repas extérieurs (3 %)

Taxe d'apprentissage (1 %)

4 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis en respectant les règles comptables édictées par le règlement ANC n° 2014-03 et n° 2018-06.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Immobilisations corporelles : elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production,

- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée de vie prévue - Les différents composants d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leurs durées d'utilité sont significativement différentes,

- Stocks : ils sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.

Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- Provision retraite : Elle est calculée selon plusieurs paramètres :

1. L'âge de départ théorique : 64 ans

2. Taux d'actualisation : 3,61 %

3. La moyenne des salaires des 12 derniers mois

4. Taux moyen de charges sociales 37,79 %

5. Un taux de probabilité d'être encore présent dans l'entreprise à 64 ans

6. Le nombre de mois dus par l'employeur en fonction de l'ancienneté (selon la convention collective) :

• Inférieur à 10 ans : 0 mois

• 10 à 15 ans : 0.5 mois

• 15 à 20 ans : 1 mois

• 20 à 30 ans : 1.5 mois

• + 30 ans : 2 mois

5 - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagements donnés : Nantissement du dépôt à terme de 115 000 € au Crédit Agricole pour garantir une partie du prêt de 215 000 € réalisé pour la construction de l'animalerie.

Dettes garanties par des sûretés réelles : Néant

Faits significatifs : Néant

Autres informations significatives : Néant

Honoraires commissaires aux comptes : 6 401 €

ANNEXE

6 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé : cf tableau joint

Etat des créances : cf tableau joint

Montant des stocks : 2 134 €

Etat des provisions clients : cf tableau joint

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan :	95 388,35	
- DRAAF frais examens		1 154,63
- SOLTEA solde TA 2023		6 903,62
- OCAPIAT formation du personnel		1 899,28
- Factures à établir		85 430,82
 Charges constatées d'avance :	 15 846,38	
- Charges d'exploitation :		15 846,38

7 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Subventions d'équipement

Les subventions d'investissement sont comptabilisées en #131 et une quote-part est reprise en résultat tous les ans parallèlement à l'amortissement des biens financés, conformément au règlement ANC 2018-06 (traitement identique au cours des exercices précédents).

Etat des dettes : cf tableau joint

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :	162 583,99	
- Emprunts et dettes auprès des Ets de Crédit		486,44
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés		60 356,04
- Dettes sociales		94 560,30
- Dettes fiscales		7 181,21
 Produits constatés d'avance :	 46 781,96	
- Subventions fonctionnement Conseil Régional		9 266,00
- Participations familles et actions pour voyages		8 227,15
- Subventions ERASMUS Europe		27 411,00
- OPCO participation formation apprentis		858,63
- Employeurs publics formation apprentis		1 019,18

ANNEXE

8 - INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Subventions d'exploitation

- Etat Ministère de l'Agriculture	630 371,00
- Conseil Régional/communes	9 161,26
- Europe	31 975,00
- Autres subventions	0,00

Contributions financières :

Néant

Contributions volontaires en nature

L'association n'a pas valorisé les contributions volontaires en nature dans la mesure où ces contributions sont très limitées. En ce sens, la comptabilisation des CVN n'est pas un élément essentiel à la compréhension de l'activité de l'association.

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Etat des immobilisations

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	12 902			12 902
Terrains	61 070	12 769	468	73 371
Constructions sur sol propre	1 213 028	300 712		1 513 740
Constructions sur sol d'autrui	1 183 799	25 215	13 392	1 195 623
Constructions installations générales				
Installations techniques et outillage industriel	168 792		1 771	167 022
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport	23 713			23 713
Matériel de bureau, informatique et mobilier	242 102	7 135	1 828	247 409
Matériel et outillage d'internat	79 556	1 152	119	80 589
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles	2 972 061	346 983	17 578	3 301 467
Participations				
Autres titres immobilisés	136	41		177
Prêts et autres immobilisations financières	2 506			2 506
Total des immobilisations financières	2 642	41		2 683
TOTAL	2 987 605	347 024	17 578	3 317 052

Etat des amortissements

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	12 902	0	0	12 902
Terrains	41 213	2 688	468	43 432
Constructions sur sol propre	1 133 256	35 881	0	1 169 137
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions inst. générales, agencements et aménagements des constructions	444 381	58 845	13 392	489 834
Installations techniques, matériel et outillage industriels	74 671	17 941	1 771	90 841
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport	23 713			23 713
Mat de bureau et informatique, mobilier	172 495	14 607	1 828	185 274
Mat et outillage d'internat	46 262	5 227	119	51 371
Total des amortissements sur immobilisations corporelles	1 935 991	135 190	17 579	2 053 603
TOTAL	1 948 893	135 190	17 579	2 066 505

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Provisions réglementées

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
TOTAL				

Provisions pour risques et charges

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires	43 155	(0)	1 331	41 824
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	50 735	(0)	13 235	37 500
TOTAL	93 890	(0)	14 566	79 324

Provisions pour dépréciation

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilisations financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients	2 184	1 297	1 411	2 070
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL	2 184	1 297	1 411	2 070
TOTAL GÉNÉRAL	96 074	1 297	15 977	81 394

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

Etat des créances			
Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	2 506		2 506
Total de l'actif immobilisé	2 506		2 506
Clients douteux ou litigieux	2 070	2 070	
Autres créances clients	217 291	217 291	
Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	202	202	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat – Impôts sur les bénéfices			
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée			
Etat – Autres impôts, taxes et versements assimilés	9 958	9 958	
Etat – Divers	13 899	13 899	
Groupes et associés	1 780	1 780	
Débiteurs divers	5 785	5 785	
Total de l'actif circulant	250 984	250 984	
Charges constatées d'avance	15 846	15 846	
TOTAL	269 336	266 830	2 506

Etat des dettes				
Rubriques	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des organismes de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	537 959	61 417	218 597	258 431
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	112 400	112 400		
Personnel et comptes rattachés	70 523	70 523		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	77 462	77 462		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	95 501	95 501		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupes et associés	18 908	18 908		
Autres dettes	4 991	4 991		
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	46 782	46 782		
TOTAL	964 526	487 985	218 597	258 431

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	Autres mouvements	A LA CLÔTURE
Fonds propres sans droits de reprise						
Fonds propres avec droits de reprise						-
Ecart de réévaluation						-
Réserves						-
Autres réserves						
Report à nouveau	1 015 753	132 784				1 148 537
Excédent ou déficit de l'exercice	132 784	-132 784			-70 160	-70 160
Situation nette	1 148 537	-			70 160	1 078 377
Fonds propres consommables						
Subventions investissement	282 646			33 204		249 442
Provisions réglementées						-
TOTAL	1 431 183	-	-	33 204	70 160	1 327 819



GRUPE Y - BOISSEAU

52 rue Jacques-Yves-Cousteau
BP 409
85010 LA ROCHE SUR YON Cedex

Tel : 02 51 62 22 01